

L'artisanat de la Nièvre : tourné vers les services de proximité

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 197 • Juin 2024

En 2019, la Nièvre compte 1 900 établissements artisanaux de moins de 20 salariés, hors micro-entreprises. La richesse qu'ils dégagent, par emploi et par habitant, est moindre que dans la région. Les activités de transport sanitaire et de transformation de la viande sont davantage présentes. En outre, comptant pour un tiers de l'offre artisanale départementale, les micro-entreprises apportent une diversité dans le tissu productif local.

En partenariat avec :



Près de 1 900 établissements artisanaux dans la Nièvre

Fin 2019, avant la crise sanitaire qui a bousculé l'économie, 1 870 établissements de l'artisanat d'entreprises de moins de 20 salariés, hors régime de la micro-entreprise, sont implantés dans la Nièvre ► **figure 1**. Ils génèrent près de 230 millions d'euros de richesse et emploient 6 050 personnes. Cela représente 11 % de la **richesse dégagée** par l'économie privée marchande du département.

Les richesses dégagées par emploi artisanal et par habitant sont, dans la Nièvre, les plus faibles des 8 départements de Bourgogne-Franche-Comté, en raison du niveau de vie moindre de ses habitants. Elles sont respectivement de 37 940 euros par emploi artisanal et de 1 130 par habitant contre 41 500 et 1 480 pour la région.

L'artisanat de services plus présent

Dans la Nièvre, le secteur des services contribue plus fortement à la création de richesse qu'en moyenne dans la région (29 % contre 25 %) ► **figure 2**. Les activités de taxis et d'ambulances sont davantage présentes dans le département. Avec une population âgée et un réseau moins fourni en transports publics, cette activité permet de répondre à la demande sanitaire en milieu rural.

► 1. Nombre d'établissements, d'emplois et richesse dégagée dans la Nièvre par secteur en 2019

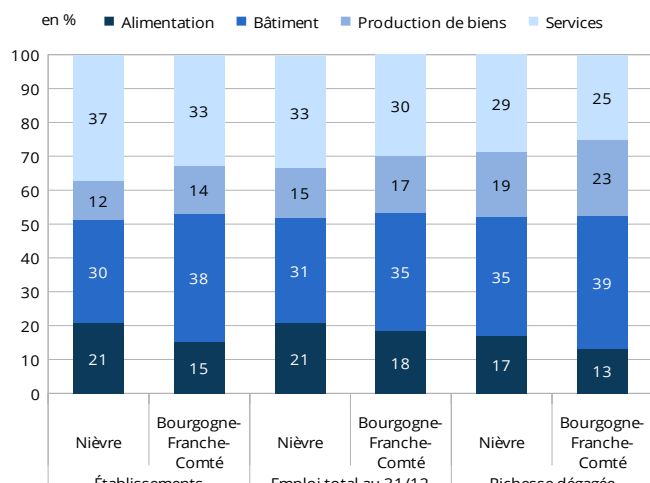
Secteur (Nar4)	Établissements	Nombre d'emplois au 31/12			Richesse dégagée (millions d'€)
		Salarié	Non salarié	Total	
Alimentation	390	940	330	1 270	38
Bâtiment	570	1 530	380	1 910	80
Production de biens	220	750	130	880	44
Services	690	1 480	510	1 990	67
Ensemble de l'artisanat	1 870	4 700	1 350	6 050	229
Poids du département dans l'artisanat régional (en %)	6	6	6	6	6

Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

Sources : Insee REE, Flores, base non salariés, FEE 2019 - CMARBFC.

Le secteur de l'alimentation se distingue aussi par une proportion de richesse dégagée plus importante qu'au niveau régional. L'activité de transformation de la viande est relativement présente, notamment dans la zone d'emploi de Cosne-Cours-sur-Loire. Comme pour la plupart des départements de la région, le secteur du bâtiment est le principal contributeur à la création de richesse par l'artisanat. Toutefois, dans la Nièvre, il pèse quatre points de moins que pour l'ensemble de la région. Le faible dynamisme démographique de la Nièvre et le niveau de vie globalement faible des habitants ne favorisent pas la rénovation ou l'aménagement des logements, principalement réalisés par des artisans. La production de biens est le troisième secteur, il pèse 19 % de la richesse dégagée, contre 23 % au niveau la région. Le département a une part d'emplois industriels relativement faible (13 %). Seules les activités des matériaux de construction-céramique-verre-chimie et notamment de caoutchouc sont légèrement surreprésentées.

► 2. Répartition des établissements, de l'emploi et de la richesse dégagée par secteur en 2019



Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

Sources : Insee REE, Flores, base non salariés, FEE 2019 – CMARBFC.

Davantage d'employés dans l'artisanat de la Nièvre que dans celui de la région

Tourné vers les secteurs des services et de l'alimentation nécessitant de la main-d'œuvre, l'artisanat nivernais s'appuie à 63 % sur des établissements de 1 à 4 salariés, contre 56 % en moyenne dans la région. Cela implique des charges de personnel plus élevées et explique en partie la faible productivité du travail de l'artisanat nivernais. Les salariés sont davantage des employés qu'au niveau régional (32 % contre 29 %). Les non-salariés sont plus souvent des femmes (28 % contre 22 %). En outre, le taux de féminisation est plus important chez les non-salariés (28 % contre 22 %).

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions et méthode

Dans cette étude, le périmètre de l'**artisanat** est constitué des établissements immatriculés au 31/12/2019 au Répertoire des Métiers géré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région Bourgogne-Franche-Comté (CMARBFC). Ce sont des personnes physiques ou morales de moins de 20 salariés qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat (liste établie par décret en Conseil d'État). Ces entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires positif en 2018 et 2019. L'étude distingue les entreprises de l'artisanat traditionnel de celles relevant du régime de la micro-entreprise.

La présente étude porte sur l'année 2019 afin de ne pas prendre en compte les bouleversements et mesures de restriction survenus en 2020 pendant la crise sanitaire.

La Nomenclature d'activités française de l'artisanat (Nafa) permet de décrire les activités artisanales. Elles sont regroupées en 4, 20 et 80 postes dénommés Nar4, Nar20 et Nar80.

La **valeur ajoutée** d'une entreprise est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la valeur des consommations intermédiaires. La **richesse dégagée** pour un établissement est issue de cette valeur ajoutée. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à celle-ci. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements en fonction de leur masse salariale.

1 100 micro-entreprises complètent cette offre artisanale

Depuis quelques années, les entreprises ayant un statut de micro-entreprise se sont nettement développées. Dans la Nièvre, à côté des 1 860 établissements artisanaux, 1 070 établissements ont le statut de micro-entreprise ► **figure 3**. Ils constituent une offre complémentaire à l'artisanat local et permettent de répondre à la demande de la population. Sur 100 établissements de moins de 20 salariés inscrits au répertoire des métiers, 36 sont des micro-entreprises. Dans la Nièvre, ce statut particulier est plus développé que dans l'ensemble de la région (32 %).

► 3. Nombre d'établissements artisanaux et de micro-entreprises de la Nièvre par secteur en 2019

Secteur (Nar4)	Établissements			
	De l'artisanat traditionnel		Des micro-entreprises	
	Nombre	%	Nombre	%
Alimentation	390	21	70	7
Bâtiment	570	30	380	36
Production de biens	220	12	220	20
Services	690	37	400	37
Total	1 870	100	1 070	100

Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés y compris régime de micro-entreprise.

Sources : Insee REE 2019 – CMARBFC.

De par sa simplicité, notamment des obligations comptables réduites, le régime de la micro-entreprise est adapté aux entrepreneurs développant une petite activité nécessitant peu d'investissements et représentant peu de risques. Dans le département, la plus grande part des micro-entreprises est dans le secteur des services. Elles sont relativement nombreuses par rapport aux établissements artisanaux traditionnels dans les secteurs du bâtiment et de la production de biens, qui sont les secteurs les moins développés dans l'artisanat traditionnel. Dans la production de biens, elles se concentrent dans la fabrication d'articles divers ou de produits minéraux non métalliques ainsi que dans l'habillement et le textile. À la tête des micro-entreprises artisanales, les personnes de 60 ans ou plus sont particulièrement nombreuses, 39 % contre 26 % dans l'artisanat traditionnel. Les moins de 40 ans sont également relativement présents, 15 % contre 11 %.

Par ailleurs, 35 établissements de 20 salariés et plus complètent l'artisanat du département. ●

Fabrice Loones, Marie-France Pialle (Insee)

► Pour en savoir plus

- Loones F., Pialle MF., « [L'artisanat régional dégage plus de 4 milliards d'euros de richesse](#) », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°117, avril 2024.
- Les chiffres clés de l'artisanat en Bourgogne-Franche-Comté, <https://www.artisanat-bfc.fr/article/les-chiffres-cles-de-lartisanat>
- Giraud CJ., Privas C., « [Artisan micro-entrepreneur : même activité, différentes réalités](#) », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°164, juin 2023.
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J. « [Près des trois quarts des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont des hommes](#) », Insee Focus n°223, janvier 2021.

